canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle

DGEO Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Bienvenue à toutes et tous!



Soirée 7P

Mardi 15 septembre 19h-21h

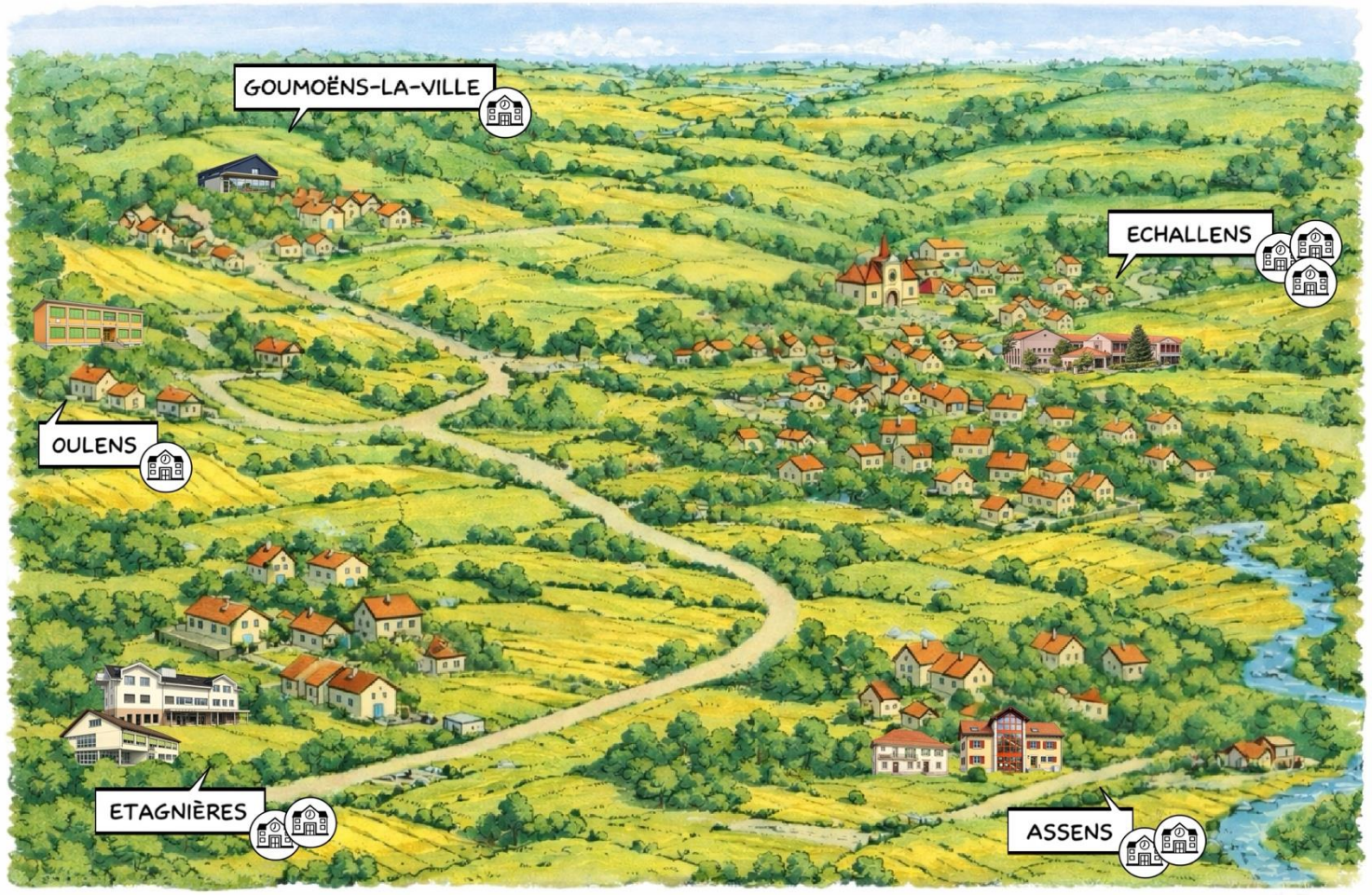

bienveillance
information
intégration
confiance
transition
rentrée
échange
enseignants
élèves
soutien
sérénité
sécurité
curiosité
apprentissage
lien
accueil
écoute
école
famille
rencontre
parents
équipe
épanouissement
partage
respect
participation
convivialité

Ordre du jour

- Présentation de notre établissement scolaire Echallens et environs
- Informations sur le demi-cycle 7-8P
- Informations de la médiatrice et du médiateur
- Informations de l'infirmière scolaire
- Informations de l'éducatrice
- Présentation de l'eCop
 (François Nanchen, inspecteur chargé de prévention de la criminalité)
- Stands avec les différent-e-s intervenant-e-s

EP Echallens Emile-Gardaz

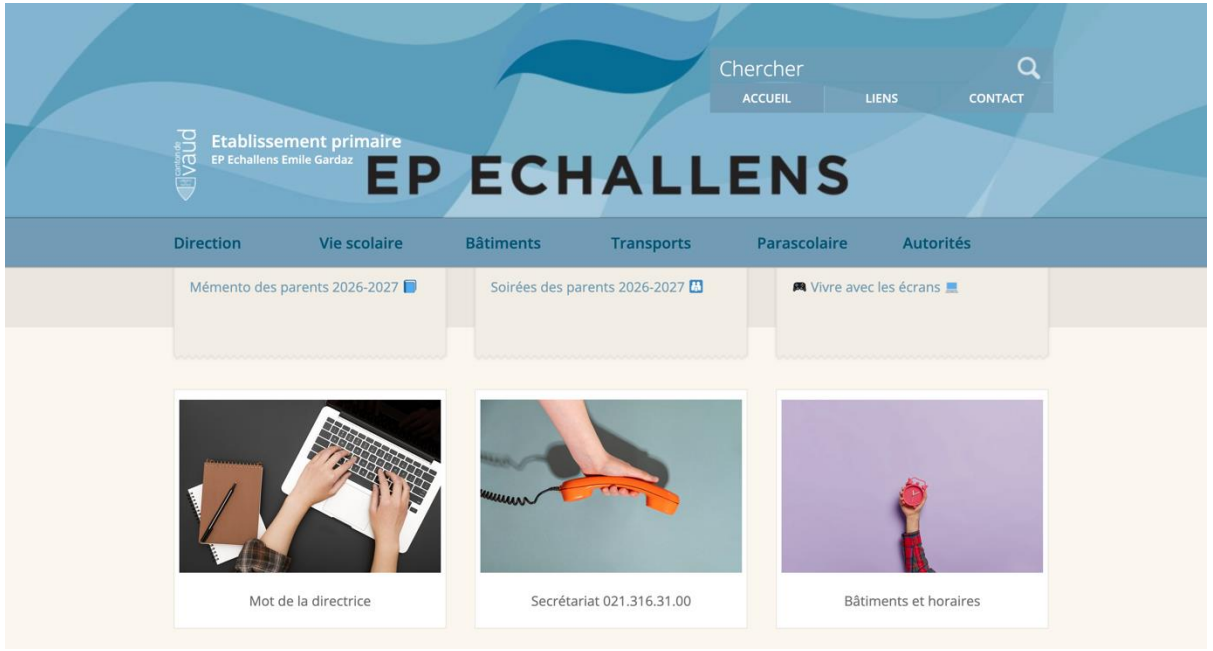
EP ECHALLENS
ÉMILE GARDAZ



- Etablissement multisite
- 1200 élèves
- 140 collaboratrices/collaborateurs
- 60 classes
- 2 espaces ressources
- Une infirmière
- Une éducatrice
- Une médiatrice et un médiateur
- Groupe santé
- PPLS
- Une bibliothèque
- Des concierges
- Un site internet
- Un mémento

EP Echallens Emile-Gardaz

De nombreuses informations figurent sur le site internet, le mémento, l'agenda et l'agenda de l'élève.



EP Echallens Emile-Gardaz

Conseil de direction

Directrice	Doyenne 1-4P Echallens	Doyenne 1-4P Villages	Doyenne 5-8P Echallens	Doyenne 5-8P Villages	Doyenne Admin	Doyen Admin
Vanessa Siffert	Anouk Déglon	Marie Conz	Eliane Ramuz	Eve Frizon	Valérie Peguiron	Vincent Kissling

Secrétariat

Secrétaire de direction	Secrétaire Comptabilité	Secrétaire Elèves	Apprenti
Véronique Baudat	Liridona Salili	Sabine Bovard	Giovanni Porecca

Notre vision

Les apprentissages au cœur de notre mission

- **Sécurité :** un climat serein
- **Respect :** favoriser le bien-vivre ensemble
- **Collaboration :** un partenariat solide école-famille et de tous ses partenaires



Un système éducatif

La famille

L'école



Les partenaires

La santé

Nos bâtiments



Etagnières 1-6P



Assens 5-8P



Echallens 1-8P



Oulens 1-4P



Goumoëns 1-6P

Classes de 7P
162 élèves de 7P en 26-27

Collège d'Assens

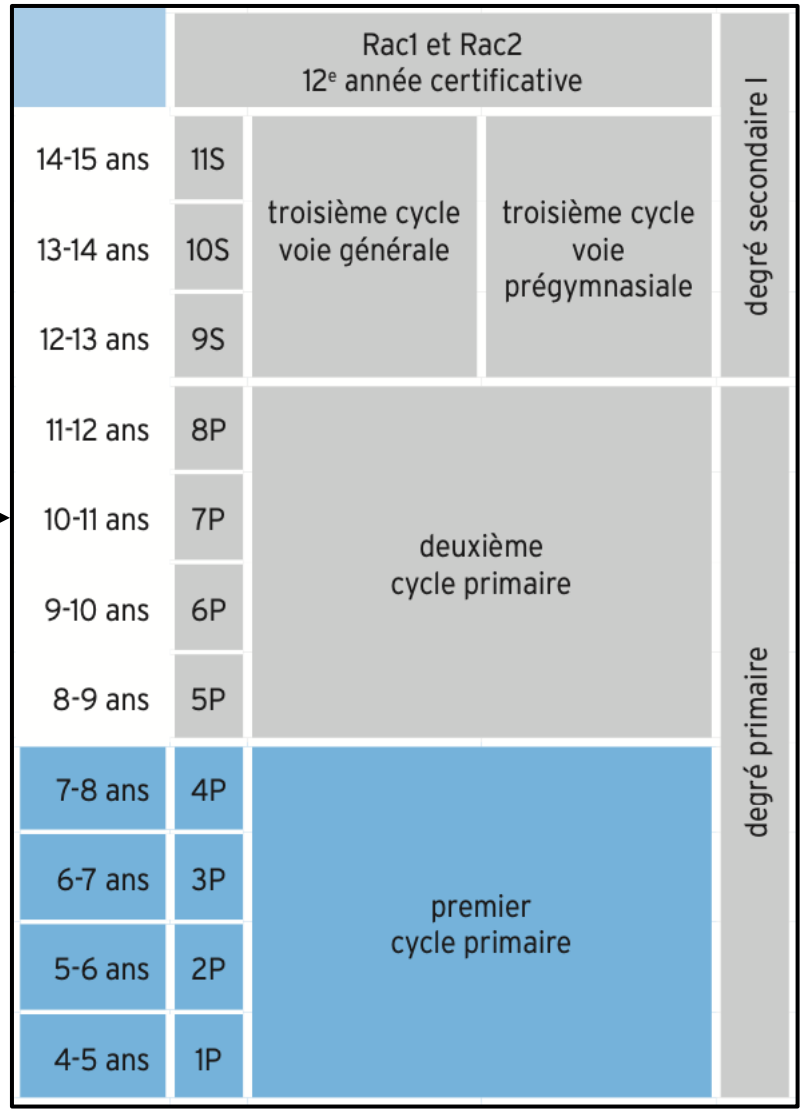
2 classes

Collège d'Echallens

6 classes

Structure de l'école vaudoise

Vous êtes ici !



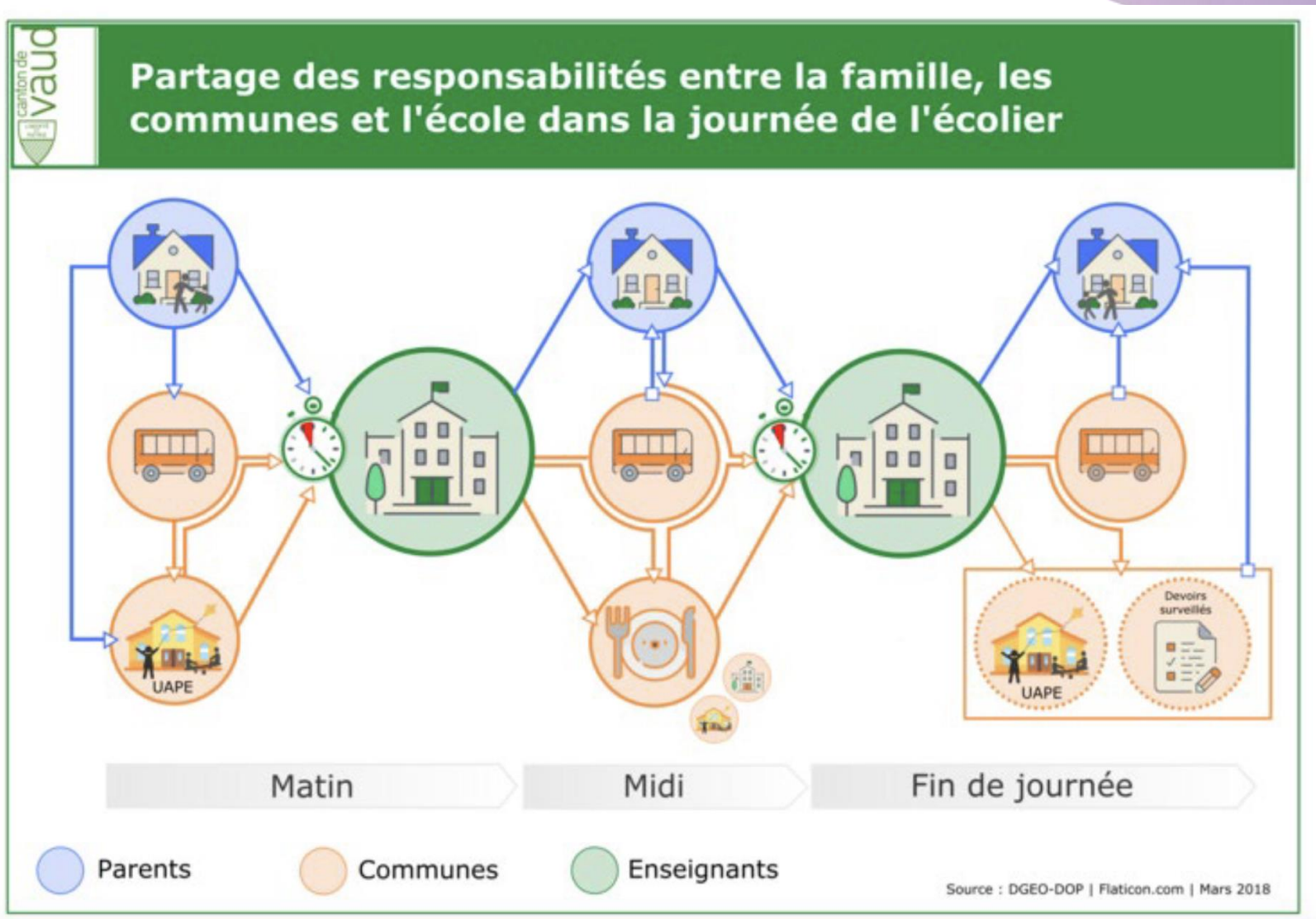
Art. 3 de la LEO

L'école assure, en collaboration avec les parents, l'instruction des enfants. Elle les seconde dans leurs tâches éducatives.

Horaire de l'élève en 7P : 32 périodes

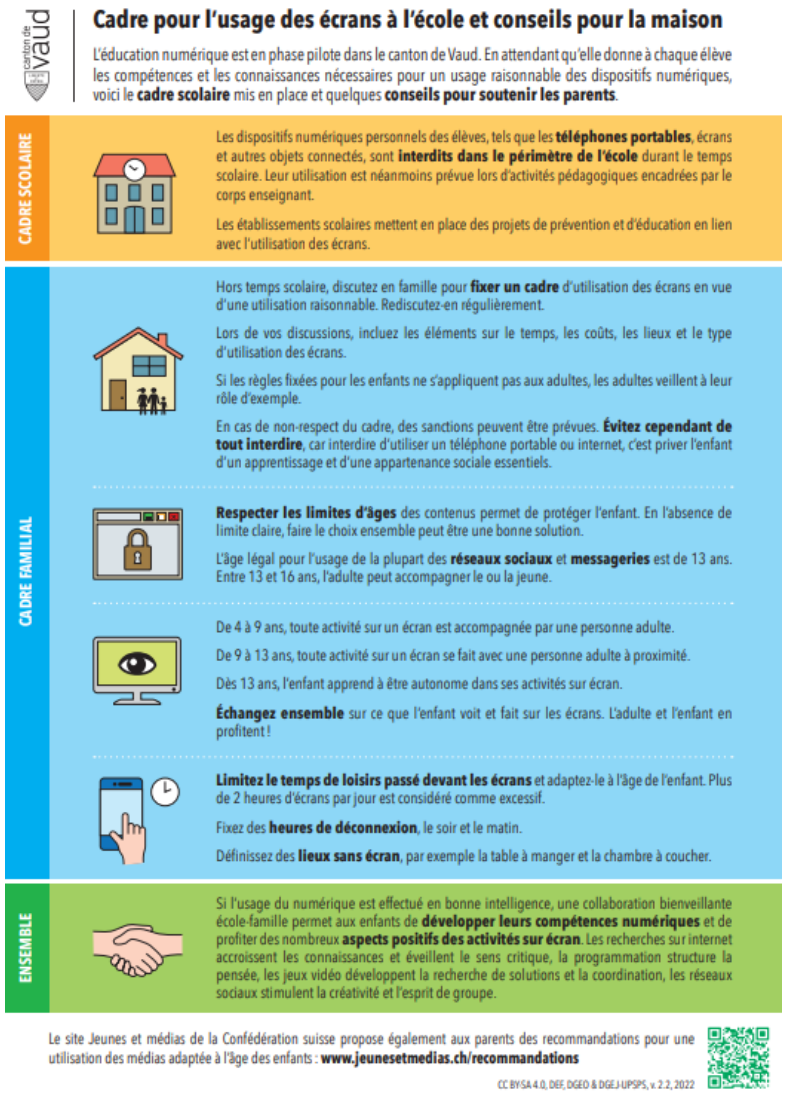
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN					
APRES-MIDI					

Responsabilités partagées



Mise à jour en juillet 2023

Appareils connectés



Cadre pour l'usage des écrans à l'école et conseils pour la maison

L'éducation numérique est en phase pilote dans le canton de Vaud. En attendant qu'elle donne à chaque élève les compétences et les connaissances nécessaires pour un usage raisonnable des dispositifs numériques, voici le **cadre scolaire** mis en place et quelques **conseils pour soutenir les parents**.

CADRE SCOLAIRE

Les dispositifs numériques personnels des élèves, tels que les **téléphones portables**, écrans et autres objets connectés, sont **interdits dans le périmètre de l'école** durant le temps scolaire. Leur utilisation est néanmoins prévue lors d'activités pédagogiques encadrées par le corps enseignant.

Les établissements scolaires mettent en place des projets de prévention et d'éducation en lien avec l'utilisation des écrans.

CADRE FAMILIAL

Hors temps scolaire, discutez en famille pour **fixer un cadre** d'utilisation des écrans en vue d'une utilisation raisonnable. Rediscutez-en régulièrement.

Lors de vos discussions, incluez les éléments sur le temps, les coûts, les lieux et le type d'utilisation des écrans.

Si les règles fixées pour les enfants ne s'appliquent pas aux adultes, les adultes veillent à leur rôle d'exemple.

En cas de non-respect du cadre, des sanctions peuvent être prévues. **Évitez cependant de tout interdire**, car interdire d'utiliser un téléphone portable ou internet, c'est priver l'enfant d'un apprentissage et d'une appartenance sociale essentiels.

Respecter les limites d'âges des contenus permet de protéger l'enfant. En l'absence de limite claire, faire le choix ensemble peut être une bonne solution.

L'âge légal pour l'usage de la plupart des **réseaux sociaux** et **messageries** est de 13 ans. Entre 13 et 16 ans, l'adulte peut accompagner le ou la jeune.

De 4 à 9 ans, toute activité sur un écran est accompagnée par une personne adulte.

De 9 à 13 ans, toute activité sur un écran se fait avec une personne adulte à proximité.

Dès 13 ans, l'enfant apprend à être autonome dans ses activités sur écran.

Échangez ensemble sur ce que l'enfant voit et fait sur les écrans. L'adulte et l'enfant en profitent !

Limitez le temps de loisirs passé devant les écrans et adaptez-le à l'âge de l'enfant. Plus de 2 heures d'écrans par jour est considéré comme excessif.

Fixez des **heures de déconnexion**, le soir et le matin.

Définissez des **lieux sans écran**, par exemple la table à manger et la chambre à coucher.

ENSEMBLE

Si l'usage du numérique est effectué en bonne intelligence, une collaboration bienveillante école-famille permet aux enfants de **développer leurs compétences numériques** et de profiter des nombreux **aspects positifs des activités sur écran**. Les recherches sur internet accroissent les connaissances et éveillent le sens critique, la programmation structure la pensée, les jeux vidéo développent la recherche de solutions et la coordination, les réseaux sociaux stimulent la créativité et l'esprit de groupe.

Le site Jeunes et médias de la Confédération suisse propose également aux parents des recommandations pour une utilisation des médias adaptée à l'âge des enfants : **www.jeunesetmedias.ch/recommandations**

CC BY-SA 4.0, DEF, DGEO & DGEJ-UPSPS, v. 2.2, 2022

Dans l'agenda de votre enfant

Appareils connectés

- Les dispositifs numériques personnels des élèves sont interdits dans le périmètre de l'école durant le temps scolaire.

- Les dispositifs numériques personnels doivent être éteints et rangés dans les affaires personnelles de l'élève de manière à ne pas être visibles.





Les écrans - Action innocence



Demande de congé



canton de vaud

ABSENCE–CONGÉ

Justification d'absence non prévisible ☐
Justification d'absence prévisible
Demande de congé motivé*
Annonce de congé joker

Élève

Prénom et nom

Classe

Absence du (jour et date) heure

au (jour et date) heure

Motif (sauf congé joker)

Date

Parent *(ou sa représentante ou son représentant)*

Prénom et nom

Signature

* Si les parents sont séparés et ont l'autorité parentale conjointe, les deux signatures sont nécessaires pour les demandes de congé.

- Absence prévisible (médecin, etc)
- Absence imprévisible (maladie, etc)
- Congé joker
- Congé **motivé** (exceptionnel)

→ En cas de séparation, signature des deux parents

7P : nouveauté pour votre enfant

- Augmentation du nombre d'enseignant·e·s
- L’anglais
- Le passage de 28 à 32 périodes
- Les devoirs donnés par chaque enseignant·e

7P : les différentes disciplines et les périodes

Disciplines	7-8P
Français	7
Maths	5
Allemand	3
Anglais	2
Sciences	2
Histoire – Ethique et cultures religieuses	2
Géo – citoyenneté	2
Arts visuels	2
Musique	2
Activités créatrices et manuelles (ACT/ACM)	2
Education physique	3
Total	**32**

Vivre ensemble

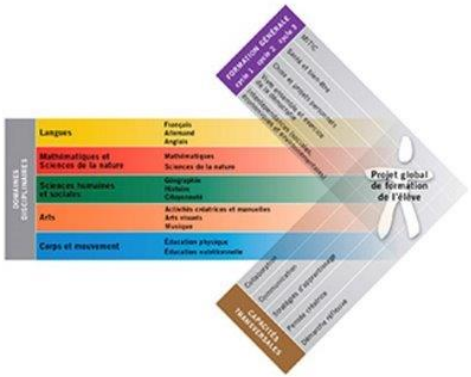
7-8P : L'évaluation

Groupes de disciplines conformément au nouveau système

Groupe principal	Groupe restreint		
Français	5P-6P	7P-8P	9S-11S
Mathématiques			
Allemand (5P-11S)			
Option : OS ou OCOM (9S-11S)			
Connaissance de l'environnement (5P-6P)			
Sciences de la nature (7P-11S)			
Anglais (7P-11S)			
Géographie (7P-11S)			
Histoire (7P-11S)			
Arts visuels			
Musique			
Activités créatrices et manuelles (sauf 10-11VP)			

7P : l'évaluation

Le plan d'étude romand (PER) est le document de base qui définit les objectifs à atteindre dans chaque discipline en fin de cycle



PER VAUD

L'évaluation du travail de l'élève est communiqué sous forme de notes qui vont de 1 à 6 avec les demi-points

Le seuil de suffisance est de 4

En fin de 7ème : promotion automatique en 8P

7P-8P : L'évaluation

Périodes d'enseignement hebdomadaire	Nombre min. de TS au 1er semestre	Nombre de TS à l'année
1-2 périodes	1 TS	3 TS
3-4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS

Promotion en 8P

1. ECR 8P : français – maths – allemand
2. Promotion
3. Orientation

Soirée en début de 8P avec la doyenne

7P : le soutien

Des mesures sont possibles soutenir les élèves en difficultés ou à besoins particuliers.

- Cours intensifs de français : allophone
- Les appuis / le co-enseignement
- L'aide à l'intégration
- Enseignement spécialisé

- Aménagements par l'enseignant.e
- Adaptations (programme personnalisé, accord des parents

En tant que parents : partager avec l'enseignant·e les difficultés ou préoccupations concernant mon enfant.

Pour continuer d’accompagner votre enfant à l’école

- Encouragez votre enfant à vous parler de ce qui se passe à l'école
- Encouragez votre enfant à lire
- Stimulez sa curiosité
- Encouragez son autonomie
- Vérifiez si les devoirs sont faits (pas besoin de les corriger)
- Consultez l'agenda de votre enfant

Collaboration école-famille

- Agenda à signer pour le lundi matin
- Réunion de parents collective à l'intention des adultes en début d'année
- Entretien individuel au moins une fois par année
- Communication régulière avec l'enseignant·e pour le bien de votre enfant
- Privilégier le contact direct (téléphone ou entretien)



Vos interlocuteurs

1. Les enseignant·e·s : toujours le premier point de contact, c'est la personne qui connaît le mieux votre enfant.

2. Les doyen·ne·s

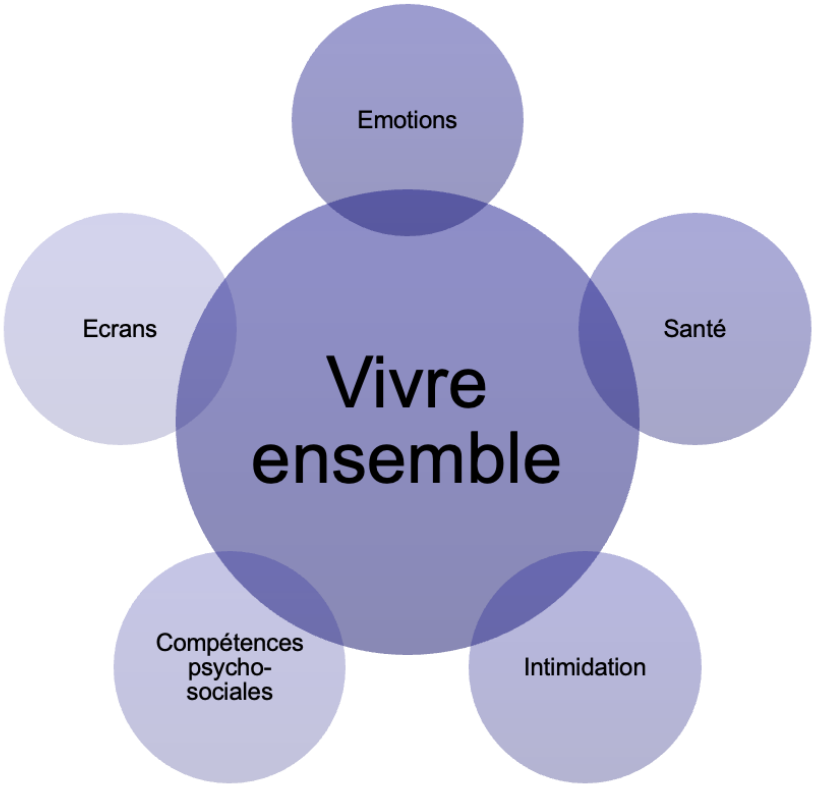
3. La directrice

L’accès aux bâtiments est autorisé uniquement sur rendez-vous.

Promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire

- **Groupe santé**
 - Déléguée PSPS
 - Infirmière scolaire
 - Médiatrice et médiateur scolaires
 - Educatrice en milieu scolaire
 - Doyenne

- **But: contribuer au bien-être de l'élève via des projets.**



Médiation



Benoît Rambert



Savannah Turelli

Nos missions envers votre enfant :

- ✓ Lui offrir un espace d'écoute
- ✓ L'accompagner dans la recherche de solutions
- ✓ L'orienter vers les bons relais

Nos missions envers l'école:

- ✓ Promouvoir un climat favorable aux apprentissages
- ✓ Contribuer aux projets de promotion et de prévention de la santé

Prévention harcèlement-intimidation

- **Prisme**

- Infirmière scolaire
- Médiatrice et médiateur scolaires
- Psychologue scolaire
- Enseignant·e·s
- Doyenne

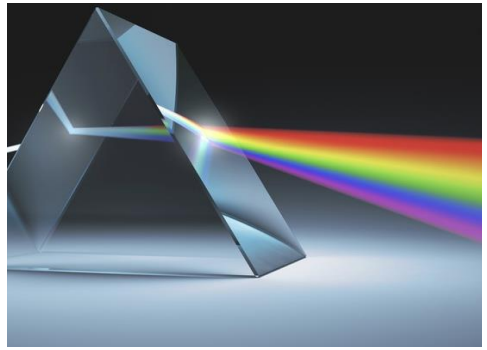
- **But: soutenir les enseignant·e·s, les parents et les élèves en situation d'intimidation entre élèves**

PRISME (MPP)

- ✓ Préoccupation partagée
- ✓ Entretiens individuels
- ✓ Sans accusation
- ✓ Sans sanction

Nos membres sur site :

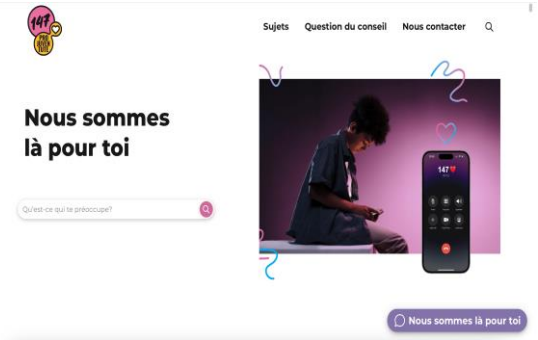
Assens :	Goumoëns :	Échallens :	Étagnières :
Cédric Grillon	Emilie Jeanneteau	Mélanie Neuschwander	Benoît Rambert
May Jacot		Marissandre Bertrand	
		Chiara Di Domenico	
		Cassandra Frias	
		Savannah Turelli	
		Gladys Pastor	
		Amélie Bercht	



Prévention harcèlement-intimidation

Sur le site officiel de l'état de Vaud :

- ✓ Une vidéo à destination des parents
- ✓ Une vidéo à destination des enfants
- ✓ Un lien direct vers le 147.ch







Prévention harcèlement-intimidation

Merci d'agender le **jeudi 18 février 2027**

La compagnie du Caméléon - Théâtre Forum

Pour les élèves :

Violences sur Ben

(EXCLUSION, HARCÈLEMENT SCOLAIRE, BOUC ÉMISSAIRE)

Pour les parents :

Un pour tous, tous pourris!

(CYBERHARCÈLEMENT)

Service de santé scolaire

Cassandra Frias

Infirmière en milieu scolaire

Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)

Service de santé

- Lundis, mardis et jeudis de 7h45 à 16h30
- Médecin scolaire: Dre Vreni Boss

 Centre de Santé Pédiatrique à Cheseaux-sur-Lausanne



Rôles de l'infirmière scolaire

Premiers soins, entretiens et consultations

Accompagnement dans des situations individuelles de santé

Participation aux programmes cantonaux: 7P bilan de santé

Bien-être de l'élève à l'école

Education à la santé

Elèves à besoins particuliers (BSP)

Evaluation clinique, orientation et collaboration

Mise en place de projets de promotion de la santé

Contacts

- Cassandra Frias

 079 159 11 15

 Servicesante.ep.echallens@avasad.ch

Merci pour votre attention



FONDATION CHERPILLOD

ESS

Educateur-trice social-e scolaire

Région Broye
Gros-de-Vaud

FONDATION CHERPILLOD
Place de l'Hôtel de Ville 3
1510 Moudon
T 021 694 15 15
info@fondationcherpillod.ch

Educatrice en milieu scolaire d'Echallens



- Angélique Freymond
- ESS pour l'établissement d'Echallens.

MISSION DES ESS

Favoriser l'inclusion scolaire en intervenant de manière préventive au sein des écoles

Apporter un regard, un soutien, un accompagnement socio-éducatif à l'enfant-élève et si besoin à sa famille et aux intervenants scolaires

Collaborer activement avec l'ensemble du réseau

Pourquoi un ESS peut être utile

<u>Un élève peut parfois</u>:

- **Ne plus avoir envie de venir à l'école**
- **Avoir de la difficulté à trouver sa place dans le milieu scolaire**
- **Avoir l'impression de ne pas être compris**

<u>Notre approche:</u>

- **Travailler avec l'enfant-élève sur son auto-détermination, son estime de lui, son pouvoir d'agir**
- **Lui permettre de mettre des mots sur ce qu'il vit et sur ses besoins**
- **Favoriser le dialogue, coconstruire des objectifs communs avec le réseau de l'élève.**

Pour terminer….



- Créer du lien, redonner confiance et permettre à chaque élève de trouver sa place.

DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEO Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

NOTRE EQUIPE



Lina Lungu
PSYCHOLOGUE

Lundi à vendredi
lina.lungu@vd.ch
021 557 02 58



Marion Crettenand
LOGOPÉDISTE

Mercredi à vendredi
marion.crettenand@vd.ch
021 557 83 33



Alexia Hunziker
PSYCHOMOTRICIENNE

Mardi à jeudi
alexia.hunziker@vd.ch
021 316 30 95



SERVICE PPLS
A EMILE GARDAZ



Laureline Gaillard
LOGOPÉDISTE

Lundi, mardi et jeudi
laureline.gaillard@vd.ch
021 557 83 38

Manon Laurencet
PSYCHOMOTRICIENNE

Lundi et vendredi
manon.laurencet@vd.ch
021 557 95 06





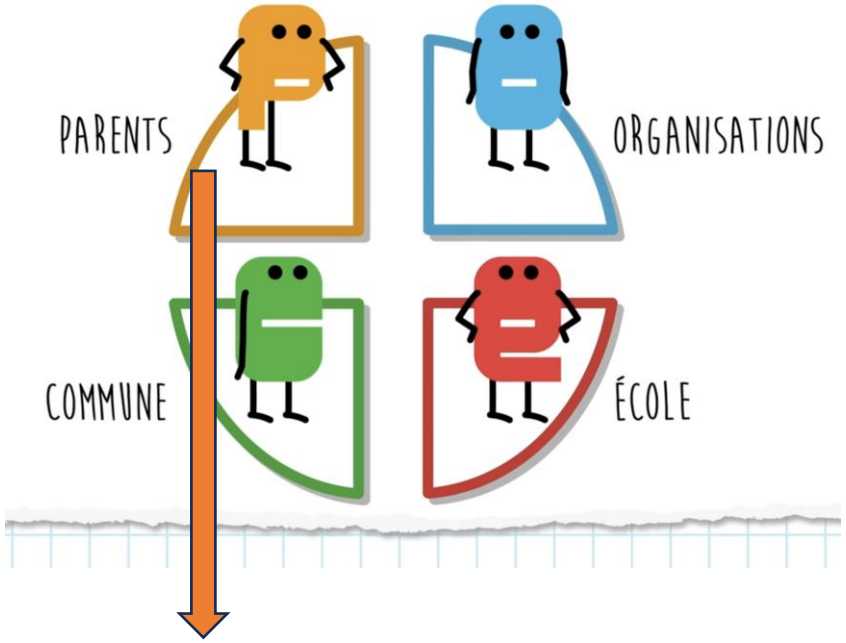
Marie Ducrey
LOGOPÉDISTE

Mardi à jeudi
marie.ducrey@vd.ch
021 557 83 36

Responsable d'équipe: Gea Helle, gea.helle@vd.ch 021 557 02 65
Responsable Régional Broye – GdV : Arnaud Levasseur, 021 557 95 34

CET, c'est :

Conseil
des établissements
ASIRE



Un lieu **d'échange d'informations** et permet la **collaboration** entre les les parents d'élèves, l'école, autorités locales et les sociétés civiles.

Séance 3 à 4 fois par année

Mais aussi …



Assemblée Constitutive
Quart parents

Le mardi 22 septembre 2026

Élection pour les représentants parents pour les établissements
Echallens Emile Gardaz et
Echallens Trois-Sapins

Suite de la soirée
Un moment convivial

- Direction
- Enseignant·e·s
- Infirmière
- Educatrice
- Médiatrice et médiateur

Merci pour votre attention !



QR code du site internet

EP ECHALLENS

ÉMILE GARDAZ